

Calendrier DÉCHÈTERIE MOBILE

2022

La déchèterie mobile parcourt l'ensemble du territoire du SICTOM Nord Allier, afin d'augmenter le recyclage des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et de respecter la réglementation. Cette déchèterie est présente sur toutes les communes adhérentes au SICTOM Nord Allier ne bénéficiant pas de déchèterie fixe et ayant la possibilité de l'accueillir.

COMMUNE	LIEU	DATE
LIERNOLLES	Parking de la bascule	1 ^{er} mars
NOYANT-D'ALLIER	Parking de la salle des fêtes	2 mars
AUBIGNY	Place de l'église	3 mars
SAINT-GÉRAND-DE-VAUX	Place devant la Mairie vers la salle des fêtes	4 mars
TOURY-LURCY	Place des Oudilles	8 mars
PIERREFITTE-SUR-LOIRE	Place derrière la supérette vers le point tri	9 mars
CHEMILLY	Place vers l'ancien stade de football (route du Stade)	10 mars
CHAVROCHES	Stade de football	11 mars
SAINT-ENNEMOND	Route de Dornes vers le monument aux Morts	15 mars
MONÉTAY-SUR-LOIRE	Parking de la salle polyvalente vers la Mairie	16 mars
AUROUËR	Parking de la salle polyvalente	17 mars
LIERNOLLES	Parking de la bascule	8 novembre
NOYANT-D'ALLIER	Parking de la salle des fêtes	9 novembre
BESSON	Rue du Stade (cimetière)	10 novembre
MONÉTAY-SUR-LOIRE	Parking de la salle polyvalente vers la Mairie	15 novembre
SAINT-LÉOPARDIN-D'AUGY	Place de l'église	16 novembre
SAINT-LÉON	Place derrière les ateliers municipaux vers le stade	17 novembre
GARNAT-SUR-ENGIÈVRE	Parking de la salle polyvalente	22 novembre
GENNETINES	Stade de football	23 novembre
SALIGNY-SUR-ROUDON	Parking du marché couvert	24 novembre

Calendrier téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr - sous réserve de modification

De 10h à 16h

● Qui peut y accéder et comment ?

Où que vous habitez sur le territoire du SICTOM Nord Allier, vous pouvez vous rendre à la déchèterie mobile présente sur la commune de votre choix (voir calendrier).

Les particuliers ont accès librement à la déchèterie mobile avec un véhicule de moins de 3,5 tonnes. Un gardien de déchèterie est présent pour vous accueillir et vous guider vers les bennes appropriées.

Attention ! L'accès à la déchèterie mobile est refusé aux professionnels, artisans et commerçants sauf pour les cartons et la ferraille.

● Déchets acceptés



ENCOMBRANTS

canapés, matelas, mobilier plastique...



FERRAILLE

vélos, mobiliers et sommiers métalliques...



CARTONS

vides et pliés (sans plastique ou polystyrène)



LAMPES ET NÉONS

à économie d'énergie



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

téléviseurs, ordinateurs, réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, fers à repasser, grille-pain, jouets électriques...



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

produits d'entretien véhicule, de maison (déboucheur, soude, acide...), de piscine (chlore désinfectant), produits de bricolage, décoration (peinture, vernis...), produits de jardinage (engrais, herbicides...)



AUTRES DÉCHETS SPÉCIAUX

cartouches d'encre, batteries, piles, radiographies,...

ATTENTION !

Les déchets verts et les gravats doivent être apportés dans une des déchèteries fixes :



Avermes, Bourbon-l'Archambault, Chézy, Coulandon, Dompierre-sur-Besbre, La Chapelle-aux-Chasses, Lurcy-Lévis, Neuilly-le-Réal, Thionne.